

<https://rouen-nord.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article27>



Circulaire RASED - du 08/08/2015

- Besoins Educatifs Particuliers - RASED -

Date de mise en ligne : samedi 6 janvier 2018

Copyright © Circonscription de Rouen Nord - Tous droits réservés

Cette nouvelle circulaire vient réaffirmer, dans le cadre de la Loi de Refondation de l'école, **la place du RASED** au sein du **Pôle ressource de la circonscription**.

[...] "Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires occupent pour cela une place fondamentale qui n'est substituable à aucune autre. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

La présente circulaire a pour objectif de conforter les missions de ces personnels spécialisés tout en permettant de bien cibler leur action sur l'aide et le suivi des élèves rencontrant des difficultés persistantes et la prévention de ces situations. Elle précise aussi comment les aides spécialisées sont organisées pour répondre au meilleur niveau aux besoins repérés.[...]